

Les auto-écoles sont dans l'incompréhension

Leçons de conduite interdites mais examens autorisés. Les gérants d'auto-écoles de Dinan dénoncent une incohérence avec ce nouveau confinement. Ils racontent.

« On ne comprend pas. » Ces mots, les responsables de trois auto-écoles dinannaises les ont tous à la bouche. « Nous avons le droit de présenter des élèves à l'examen du permis de conduire, mais nous n'avons pas le droit de leur donner des cours pour les préparer, déplore Marlène Ouice, responsable de l'auto-école Ouice, rue Thiers. C'est comme si on faisait passer le bac aux lycéens, sans leur donner le programme ! Ce n'est pas cohérent. »

Lors du premier confinement, les examens étaient interdits et les auto-écoles fermées administrativement. « Cela nous a permis d'avoir des aides », explique Julien Brunet, de l'auto-école Brunet, rue de Brest. Des aides que les auto-écoles devraient à nouveau toucher.

Via un post Facebook, hier, Philippe Colombani, président de l'Unic (Union nationale des indépendants de la conduite), a indiqué qu'une réunion s'est tenue, mardi, avec la Fédération de l'artisanat automobile (FNA) et Alain Griset, ministre délégué au PME. Il écrit que le ministre a affirmé que « les écoles de conduite sont considérées en fermeture administrative et, qu'à ce titre, elles ont droit à toutes les aides dédiées à ce type de situation ». Il poursuit : « Cette affirmation nous sera confirmée par un courrier explicite. »

« Ce retard-là, on va le reprendre »

Concernant l'examen du Code et du permis de conduire ? « C'est incohérent, mais ils pourront toujours avoir lieu », affirme Jean-Michel Lamarre, président de l'Adccc22 (Association de défense des écoles de conduite en colère des Côtes-d'Armor). Il est également cogérant de trois auto-écoles à Plancoët, Matignon et Pleslin-Trigavou.



Entre chaque élève, les moniteurs d'auto-école désinfectaient leurs voitures, comme ici, Christophe Martin, gérant d'une école de conduite à Dinan. Mais, malgré ces mesures, ils n'ont pas eu l'autorisation de maintenir les leçons pendant ce deuxième confinement.

« Nous avons mis en place un protocole sanitaire très strict et nous nous faisons tout de même sanctionner, alors que nous avons fait tous les efforts sanitaires et financiers nécessaires. Pour une leçon de conduite, nous sommes deux dans la voiture : pour un examen du permis, nous sommes trois : l'examineur, le moniteur et l'élève. Et ça, c'est autorisé », déplore Christophe Martin, de l'auto-école éponyme, rue Carnot.

Pour ces gérants, si l'examen du permis de conduire est autorisé, c'est notamment pour rattraper le retard pris pendant le premier confinement. « C'est très bien mais, le souci, c'est que ce retard-là, on va le reprendre », explique Christophe Martin qui

a décidé de ne pas présenter d'élèves aux examens pendant ce confinement. « La semaine dernière, nous avons présenté ceux qui étaient prêts. Mais pour ceux dont il reste encore quelques petites heures, nous ne voulons pas prendre le risque, détaille-t-il. On ne va pas les emmener au casse-pipe et qu'ils repayent tout ça parce que le gouvernement ne nous autorise pas à leur fournir une formation complète en ce moment. »

Une concurrence déloyale

Autre injustice, selon Marlène Ouice : la concurrence déloyale. La gérante déplore que « des centres de formations professionnelles, comme l'Alpa, aient le droit de continuer

leurs leçons de conduite. Les conditions sont les mêmes, pourquoi ont-ils le droit, eux ? La semaine prochaine, je devais donner une formation poids lourds, j'ai dû l'annuler, car je ne suis pas un gros centre de formations professionnelles. »

Frustrés, excédés, les gérants sont inquiets pour leur avenir. « Au bout d'un moment, cela risque d'être très compliqué financièrement, ajoute Julien Brunet. L'année 2019 a déjà été difficile, avec les week-ends perturbés par les manifestations des Gilets jaunes. 2020 avait très bien commencé et nous avons été coupés dans notre élan. Et maintenant ? On ne sait pas ce qui nous attend. »

Clémentine MERCIER.

Vendredi, 1^{re} journée des crieurs de rue

Les messages positifs seront criés par la troupe de comédiens Une aile la nuit, deux fois par jours, les vendredis et mardis.



La troupe Une aile la nuit sera présente dans les rues de Dinan et de Léhon, les mardis et les vendredis.

L'initiative

La première édition des crieurs de rue à Dinan débute ce vendredi. Cette action fait partie des projets mis en place par la municipalité pour conserver le lien social des habitants, en cette période de reconfinement.

Les Dinannais sont invités à partager « des anecdotes, des poèmes, des chansons, des réflexions philosophiques », explique la mairie. L'objectif ? Mettre un peu de fantaisie dans cette période et afficher son soutien aux artistes, particulièrement touchés par le confinement.

Vos messages à déposer

À l'image des crieurs de rue, les mes-

sages seront ensuite racontés par des comédiens de la troupe Une aile la nuit, de Saint-Samson-sur-Rance. « L'idée est que les gens écoutent les messages depuis leur fenêtre », expliquait Elisabeth Louazel, directrice de l'Atelier du 5Bis, dans nos colonnes, le 7 novembre.

Cette opération se tiendra les vendredis et les mardis, en matinée et en fin d'après-midi. Les crieurs de rue se déplaceront dans le centre historique, dans le quartier de la Fontaines-Faux, de la gare, de l'Europe et dans la commune de Léhon.

Les messages sont à déposer dans les boîtes aux lettres de la mairie et de l'Atelier du 5Bis ou par mail (atelierdu5bis@dinan.fr, objet : les crieurs).

Deux ex-compagnes d'un trafiquant condamnées

Un trafic de stupéfiants avait été démantelé en mars 2019 à Dinan. Le chef du réseau avait été jugé en comparution immédiate. Deux de ses ex-compagnes sont impliquées.

« C'est un peu une queue de dossier », annonce la procureure. Le procès du second cercle d'un trafic de drogue démantelé à Dinan, en mars 2019. L'enquête avait démarré après le décès suspect d'un jeune dinannais.

Les écoutes téléphoniques et géolocalisation avaient permis aux gendarmes de remonter à un homme, installé à Rambouillet (Yvelines), qui vendait de la drogue à Dinan.

Ce dealer venait plusieurs fois par mois dans les Côtes-d'Armor pour ses transactions. Lui, son ami, une de ses ex-compagnes et un consommateur avaient été jugés en comparution

immédiate en mars 2019. Ils avaient tous été écoupés de prison ferme. Deux ans pour le chef de réseau.

Cette fois, une ex-compagne de 33 ans, une autre de 37 ans, et un consommateur de 35 ans comparaissent devant le tribunal.

« Le chef du réseau est un Casanova »

L'homme reconnaît avoir été un gros consommateur de cannabis et de cocaïne mais n'en a jamais vendu. Il jouait un rôle de rabatteur tout au plus. Aujourd'hui, il dit s'être calmé, avoir mûri. Il consomme encore mais beaucoup moins.

Les deux femmes sont poursuivies pour des complicités dans le trafic. La première aurait notamment participé au transport de la marchandise. La seconde aurait, un temps, géré les comptes. Elles auraient aussi bénéficié de quelques avantages, des cadeaux et autres voyages, grâce à l'argent de la drogue.

Les avocats des deux femmes sont catégoriques. Le chef de file du réseau est un « Casanova. Il a été aimé sincèrement par ma cliente mais pas seulement d'elle. Vraisemblablement de plusieurs femmes », souligne M^e Monica Dinu Bako. M^e Jean-Michel Sourdin soutient

que sa cliente « a été victime d'une addiction. L'addiction à cet homme. Elle a pris des risques totalement inconsidérés et idiots. Cette femme qui est une mère qui s'occupe bien de son petit garçon était en train de se ruiner pour cet homme. »

Le ministère public requiert six à huit mois de prison avec sursis pour l'ex-compagne de 37 ans, huit à dix mois avec sursis pour celle de 33 ans. Et six mois de prison avec sursis probatoire contre le consommateur. Le tribunal les condamne respectivement à six, huit et quatre mois de prison avec sursis.

Pierre MOMBOISSE.

Dinan en bref

Des photos de métiers exposées aux halles La Cohue



Le kiosque de la place Du Guesclin.

Depuis quelques jours, 33 nouvelles photos du vieux Dinan, au format 35/25 cm, ont été accrochées au-dessus de chaque cellule occupée par les commerçants, dans les halles La Cohue.

Ces photos, en noir et blanc, viennent agréablement les lieux et remplacent les panneaux de bois qui imaginaient les métiers de bouche (charcutiers, poissonniers, etc.) qui avaient été conçus lors de l'ouverture des nouvelles halles, en 2009. Parmi les photos, on peut reconnaître la rue de la Boulangerie, le kiosque de la place

Du Guesclin, la rue Thiers, la maison de la Mère Pourcel, les anciennes halles, la place Ductos, les Cordeliers, le marché au beurre, le marché aux cochons de la porte Saint-Louis, le marché aux moutons de la place Saint-Sauveur, la porte de Brest, le vieux pont de Léhon, la promenade des Petits-Fossés, etc.

La Ville a travaillé avec le photographe dinannais Didier Cavan qui a pu retrouver les photos anciennes et également avec la concours d'une société d'imprimerie, qui a mis en valeur ces photos.

Une première au monument de Léhon



Le maire délégué de Léhon, René Degrenne dépose une gerbe au monument aux morts de Léhon.

La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918, qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale, a eu lieu hier, au monument aux morts de Léhon, en présence des autorités civiles et militaires, des élus, des porte-drapeaux et des représentants d'associations patriotiques en petit comité.

Une première devant ce monument qui, auparavant se trouvait devant le Refectoire des moines et qui, depuis le mois de juin dernier, a été déplacé près du presbytère, compte tenu du

réaménagement de la place de la Mairie.

« On tenait à ce qu'il reste dans le bourg de Léhon, souligne le maire délégué de Léhon, René Degrenne. Les parterres seront réaménagés ensuite. »

Après un dépôt de gerbe par Françoise Després, représentant le député Hervé Berville, et par René Degrenne, le maire délégué de Léhon, une minute de silence, la Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux devaient mettre un terme à la cérémonie.

Pendant le confinement, Ouest-France à vos côtés


Pendant cette période exceptionnelle liée à l'épidémie de coronavirus, la rédaction Ouest-France de Dinan reste mobilisée. Vous souhaitez nous raconter votre quotidien en cette

période délicate ? Nous parler de votre confinement ? De vos difficultés ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à redaction.dinan@ouest-france.fr, ou au 02 96 87 63 80.

15 100

C'est le nombre de personnes qui suivent notre page sur Facebook. Vous souhaitez rester à la page ? Alors venez voir notre page créée sur ce réseau social. Il suffit de saisir « Ouest-France Dinan » dans le moteur de recherche de Facebook et le tour est joué !

À votre service



hervé environnement
Loïc Hervé

Location de bonnes tous déchets
Collecte de déchets au camion grue à domicile
Achat de métaux aux particuliers et aux professionnels
Enlèvement d'épave sous le numéro P R 22000 27 D

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi matin
2A Le Gros Bois - TRÉLIVAN - herveenvironnement@gmail.com
Tél. 02 96 80 37 24 ou 05 44 27 54 94 www.herve-environnement.fr

Annouez, cela risque vous intéresser, contactez Pécoco par email : aach@service@pecoco.fr